



La Poste, le gouvernement ne peuvent rester sourds

Cette nouvelle journée unitaire de grève et de manifestations (CGT, CFDT, CFTC, FO, SUD) du 24 novembre s'est traduite par de nombreuses initiatives dans les départements et des arrêts de travail qui ont rassemblé entre 25 et 30% des postiers. Elle s'inscrit dans le processus de luttes et de mobilisations engagé depuis 17 mois avec les postiers, les usagers et les élus. Elle marque une nouvelle étape pour réaffirmer notre opposition ferme et résolue à ce projet de privatisation et pour défendre notre outil de travail, ainsi que le service public postal.

Après le formidable succès de la votation citoyenne avec les 2,3 millions de citoyens qui se sont prononcés contre la privatisation, et l'envoi des 5 millions de cartes pétitions (exigeant le référendum) au président de la République.

La prochaine journée de mobilisation décentralisée du 28 novembre décidée par le comité national contre la privatisation pour un débat public et un référendum sur le service public postal va constituer un nouveau rendez-vous revendicatif pour gagner. La CGT appelle les postiers, les usagers et les élus à une participation massive à cette nouvelle journée.

Le profond malaise des cadres et cadres supérieurs, lié à l'incertitude sur l'avenir de leur emploi, de leurs conditions de travail, du service public postal, et le management actuel, souvent agressif, basé sur la pression par les objectifs et le stress, montrent que les cadres ont toute leur place dans ce processus de lutte et de mobilisation pour un service public postal moderne et rénové.

Le gouvernement doit renoncer à présenter ce projet de loi au parlement, et La Poste doit ouvrir de véritables négociations sur les revendications des salariés.



**Branche Poste**

Négociations salariales 2010

La CGT a été entendue dans ses exigences d'ouverture des Négociations Salariales 2010 (NAO), sur le dernier trimestre 2009 et prend acte.

L'attitude de La Poste, lors des négociations 2009 basées sur le chantage, a abouti à un relevé de décisions contraire à l'esprit de l'accord majoritaire qui aurait davantage répondu à la satisfaction des besoins des personnels.

La Poste est aujourd'hui contrainte à ces négociations pour qu'il n'y ait pas de salaires en dessous du SMIC à La Poste le 1er janvier 2010 (date de revalorisation du SMIC).

La CGT portera aussi l'exigence d'une mesure générale au moins égale à l'inflation pour tous les cadres et le minimum Sécu (2 859 € mensuels).

547 millions : les résultats sont positifs

Aujourd'hui, la question d'actualité n'est pas de savoir à combien s'élèvera le déficit du Groupe La Poste.

Les objectifs budgétaires sont en passe d'être atteints : 547 millions d'euros de bénéfices toujours prévus pour 2009 contre 529 réalisés en 2008. Si le courrier reste le premier contributeur, les résultats de La Banque Postale confortent les défenseurs de la complémentarité des métiers. Gageons que l'État ne renoncera pas à spolier une nouvelle fois les fonds postaux.

Quant à nous, revendiquons encore plus fort les moyens pour nos établissements et services et que soit respectées notre dignité et notre citoyenneté.

Et puisque la productivité continue d'augmenter nous voulons recevoir une contribution financière à la hauteur des efforts fournis.

**Branche Télécoms**

Accord senior : des avancées

Tout au long de la négociation seniors, la CGT s'est attachée à porter les aspirations des salariés qui souhaitent aménager leur fin de carrière tout en évitant, pour ceux qui restent, les effets d'une surcharge d'activité par manque de recrutement. L'absence de ce volet dans l'accord CFC avait été déterminant dans la non signature de la CGT.

A l'heure où les négociations seniors s'achèvent, force est de constater qu'à l'appui de la mobilisation du personnel et de l'action de la CGT, le contenu des propositions initiales de l'entreprise a évolué dans le bon sens. D'une part, sur les conditions faites à ceux qui opteraient pour le dispositif, d'autre part, sur le volume de recrutement pour palier aux départs (minimum 50% des Équivalents Temps Plein). L'ensemble des mesures contenues dans le projet d'accord sont consultables sur notre site internet ou l'intranet dans l'espace syndical CGT.

Des logements à plusieurs fibres !

La Commission européenne a validé ce 6 novembre le cadre proposé par l'autorité française de régulation des télécoms (Arcep) pour déployer l'Internet à très haut débit en France via la pose de plusieurs fibres optiques par logement dans les grandes villes, afin de laisser sa chance à chaque opérateur.

Le 1<sup>er</sup> octobre Bruxelles avait déjà validé le déploiement de la fibre dans le département des Hauts-de-Seine, dont 59 millions d'euros seront des subventions publiques.

Selon "Le Point" l'Association des régions de France a, de son côté, évalué à 30 milliards d'euros le coût pour "fibrer" l'ensemble du territoire.

France Télécom militerait pour un schéma où chaque ville ou département procéderait à un appel d'offres. De plus 2 ou 3 milliards du grand emprunt devraient être consacré pour le déploiement dans les zones peu denses.

Pour la CGT la fibre pour tous est un objectif prioritaire !

## Échos

### Alternative Post : la honte

Alternative Poste créée en 2007 distribuait illégalement du courrier adressé.

Voici quelques semaines, au lieu de la condamner pour concurrence illégale, l'Arcep la « régularisait ».

Aujourd'hui, le directeur de AP veut fermer boutique, démantelant les sites un jour férié, en laissant près de 3 millions de pertes financières et 50 000 lettres dans une cave.

Sur le carreau les quelques 300 smicards qu'il faisait marnner quotidiennement sous quelques 40 kilos et une pause quotidienne de 30 minutes...

Les salariés sont écoeurés mais entament la lutte pour conserver leur droit au travail. Quant à ceux qui voulaient nous faire croire que l'Arcep était l'outil fiable à la préservation de la concurrence libre et non faussée, ils en seront pour leurs frais.

## Économie

### Sortie de crise à l'horizon ?

Avant les élections européennes, gouvernement et patronat annonçaient une sortie de crise imminente. Donc, pour eux, nul n'est besoin de changer les choix gouvernementaux ou de gestion des entreprises.

Pourtant, les plans sociaux et la baisse du pouvoir d'achat des actifs et des retraités sont notre quotidien. La reprise ne se fait pas sentir en terme d'emplois et de salaires. Par contre, après l'injection de milliards d'euros publics, les banques privées affichent des bénéfices considérables. La récession sociale est la racine du mal gangrenant notre société. En finir, en mettant l'argent au service de l'emploi, des salaires, de l'investissement productif et non pas l'inverse, tel est le choix qui s'impose.

### De plus en plus de pauvres en France

La CGT a pris connaissance du rapport annuel 2008 du Secours Catholique qui conforte ses craintes quant à l'augmentation de la pauvreté, et tout laisse à croire une année 2009 encore plus sinistre. Pour la CGT, la pauvreté est la résultante des stratégies patronales visant à ériger la précarité en norme sociale. Son augmentation dans des couches de plus en plus larges de la population illustre l'inefficacité des politiques publiques qui ne permettent plus à des millions de personnes de vivre dignement, d'avoir accès aux soins et à la santé, à la culture, aux loisirs, aux vacances, à une alimentation équilibrée et variée.

Les constats dressés dans ce rapport valident les exigences de la CGT d'une nouvelle répartition des richesses créées et d'une Sécurité Sociale de Santé et Professionnelle de haut niveau. Le droit au travail et à l'accès à l'emploi de qualité est une des conditions essentielles pour permettre à chacune et chacun de vivre dignement et de garantir le Vivre Ensemble pour tous.

## International

### Conférence de l'ONU sur le climat

À Copenhague, les États devront trouver un accord à la hauteur du défi climatique posé. Nous attendons des décisions politiques pour faire en sorte que la production industrielle diffuse moins de CO2. Cela nécessite des investissements, de penser des transformations et des accompagnements au plan social. La CGT a fixé pour objectif la promotion d'un «développement humain durable» grâce à l'instauration de règles sociales et de protection de l'environnement, d'une politique cohérente de l'énergie, de l'industrie, ou encore de l'extension des responsabilités des IRP aux questions environnementales.

En France, la CGT entend monter au créneau pour exiger du gouvernement qu'il respecte ses engagements.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr/Cadres](http://www.cgt-fapt.fr/Cadres)

## Échos

### Double sanction

Les députés UMP, promoteurs du bouclier fiscal, viennent de voter la fiscalisation des indemnités journalières versées aux accidentés du travail, pour en finir avec les « passe-droits » de ces derniers.

Pourtant, le Conseil Économique et Social avait été saisi et avait recommandé l'abandon du projet.

Ces indemnités, plafonnées à 60% du salaire, ne compensent que partiellement la perte de rémunération que la défiscalisation atténuait.

Les accidentés du travail se retrouvent doublement sanctionnés : par l'accident lui-même et par la nouvelle fiscalité.

Le monde du travail est encore attaqué par la doctrine libérale favorable à une minorité de très riches privilégiés.

## Santé au Travail

### Plus d'autonomie pour les managers ?

Les négociations nationales en cours font la part belle à une dite volonté de plus grande autonomie des managers, tant au niveau des budgets que de l'organisation du travail. Mais de quoi parle-t-on ? Aujourd'hui un responsable d'équipe, quel que soit le niveau, doit être un expert du domaine, un expert RH et un expert dans la gestion de projets. Bien souvent, il est mis en responsabilité sans formation particulière, et seul un vernis de management lui est concédé. Et encore n'est-il question que de porter la bonne parole à ses collaborateurs.

Pour la CGT, une augmentation notable des emplois de responsables d'équipe, avec des équipes restreintes, le retour d'assistants RH au niveau des établissements, et une formation de qualité sur le management peuvent garantir cette autonomie. Alors chiche ?

### Qui décide ?

D'un côté un ministre du Travail qui lance son plan d'urgence sur les conditions de travail, de l'autre le Medef qui traîne les pieds pour négocier. Qui croyez vous aura le dernier mot alors que l'on voit, jour après jour, les effets désastreux de certaines formes d'organisation du travail et de management ?

Le récent accord mort-né sur la négociation interprofessionnelle sur la médecine du travail nous apporte le 1<sup>er</sup> élément de réponse : aucune organisation syndicale n'a signé le projet d'accord tellement il était en dessous des besoins.

Il est tout particulièrement regrettable que le patronat ait d'abord pensé à protéger ses intérêts au détriment du droit fondamental à la Santé des salariés. Un tel comportement justifie pleinement que, dans l'intérêt des salariés, les services de santé au travail soient placés sous la responsabilité de la Sécurité sociale.

## Égalité

### Le Medef jubile

La note d'orientation relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, remise par le ministre du Travail aux organisations syndicales est du pain bénit pour le Medef.

En effet, alors que de nombreux textes et lois existent, les sanctions financières pour les entreprises qui ne les respectent sont remises à plus tard !

En 2008, près d'une branche sur 2 n'a pas entériné de négociations, et 5% seulement des accords abordent le thème de l'égalité.

C'est pourquoi la CGT réclame la mise en œuvre, sans délai, de l'engagement datant de 2007 du ministère du Travail d'appliquer dès 2010 des sanctions financières à toutes les entreprises qui n'auraient pas eu de négociations « égalité » en 2009.